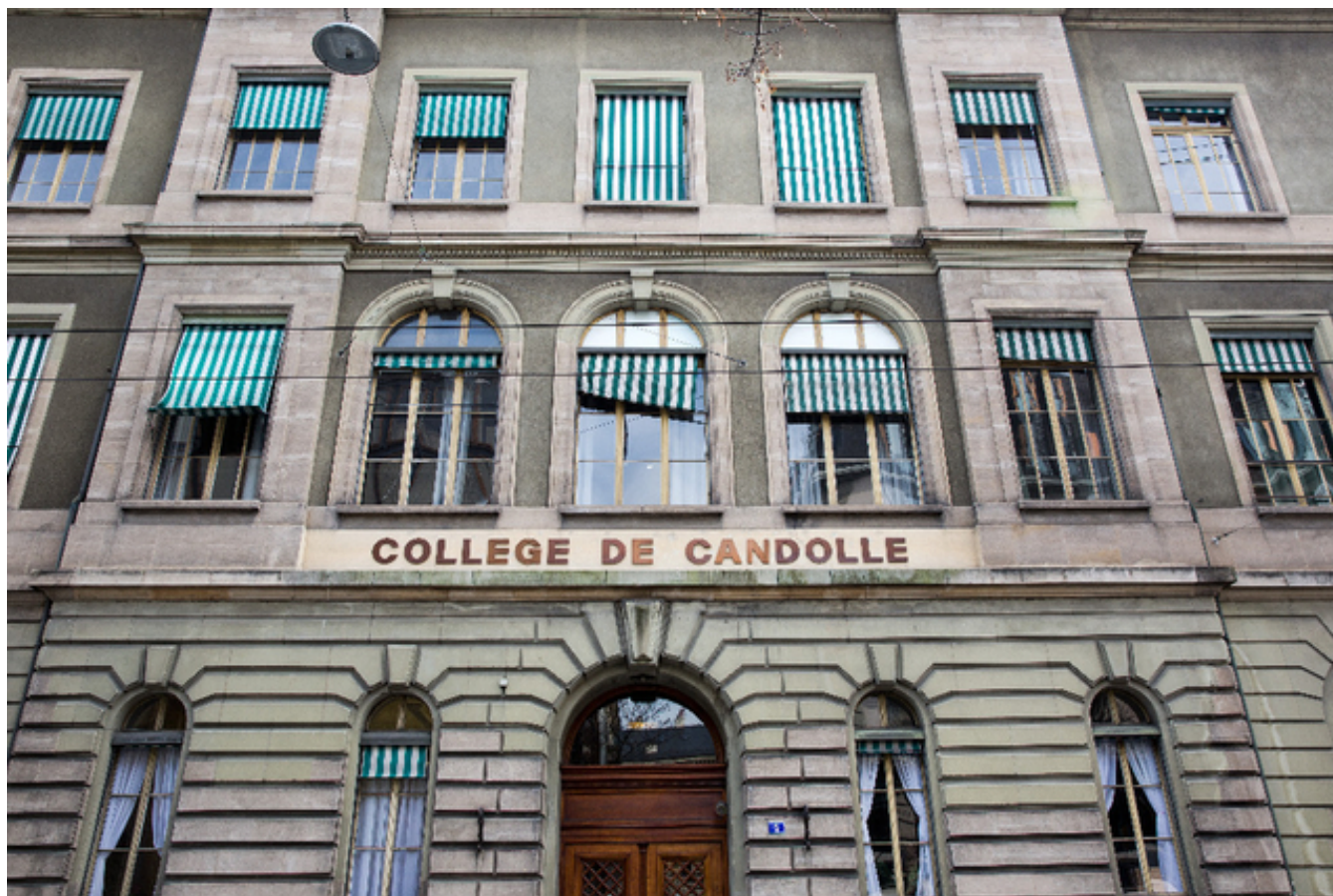


# Le grec pourrait finalement être enseigné dans trois Collèges

Tribune de  
Genève

04.04.2016



Le Collège de Candolle s'est fortement mobilisé et a obtenu gain de cause: une classe de première année en grec pourra ouvrir à la rentrée à Candolle, sous réserve toutefois d'inscriptions suffisantes, soit une vingtaine environ. Image: Olivier Vogelsang

C'est une petite victoire pour les usagers du Collège de Candolle. Depuis plusieurs semaines, des élèves, enseignants et parents sont fortement mobilisés et ont récolté 4200 signatures pour que le grec soit enseigné dans trois établissements au moins. Ils ont été entendus: une classe de première année en grec pourra ouvrir à la rentrée à Candolle, sous réserve toutefois d'inscriptions suffisantes, soit une vingtaine environ. La cheffe du Département de l'instruction publique (DIP), Anne Emery-Torracinta, leur a annoncé la nouvelle par courriel ce lundi.

Le nombre de collèges proposant le grec diminue depuis plusieurs années car les inscriptions sont en baisse constante. Depuis 2014, seuls trois collèges ouvrent des classes de première année: Voltaire, ainsi que Calvin et Candolle en alternance un an sur deux. Pour cette rentrée, les futurs

élèves de première année en grec auraient été affectés soit à Voltaire soit à Calvin. Mais c'était sans compter les usagers de Candolle. Ils ont lancé une pétition, arpenté le bitume pour récolter des signatures, écrit à la conseillère d'Etat avant d'obtenir un entretien. Pour eux, il faut maintenir le grec dans le plus d'établissements possible pour qu'un maximum d'élèves puissent y avoir accès. Proposer cette matière sur deux sites seulement, tous deux situés au centre-ville, c'est prendre le risque de décourager des élèves motivés résidant en périphérie. Et contribuer encore à réduire les inscriptions. Avec le déménagement du Collège de Candolle dans les locaux du Cycle de la Seymaz à Chêne-Bourg - prévu pour la rentrée -, le grec sera donc désormais offert également hors du centre-ville.

Pourquoi le DIP est-il finalement entré en matière? Il déclarait pourtant il y a quelques semaines qu'au vu du nombre d'inscrits en grec - une cinquantaine d'élèves de première année en 2015 - il serait injustifié du point de vue organisationnel et budgétaire d'ouvrir des classes sur plus de deux sites. «S'il y a plus de cinquante inscriptions, nous devons de toute manière ouvrir une troisième classe, indique Pierre-Antoine Preti, porte-parole. Plutôt que de le faire à Calvin ou Voltaire, nous avons finalement décidé de l'ouvrir à Candolle-Seymaz. Trois classes sur deux ou sur trois sites, ça ne change pas grand chose en termes budgétaires mais cela permet d'offrir une disposition géographique supplémentaire et peut-être d'encourager des vocations.» Il ajoute: «Le déplacement géographique à la Seymaz a pesé dans la balance, tout comme la mobilisation des usagers de Candolle qui était constructive et a permis d'aller de l'avant.»

La conseillère d'Etat prévient toutefois dans son courriel «qu'en cas de diminution importante d'élèves entre la 1<sup>e</sup> et la 2<sup>e</sup> année, des regroupements pourraient avoir lieu». Ainsi, des élèves en grec à Candolle pourraient être déplacés dans un autre collège pour la suite de leur cursus.

Les élèves en dernière année du cycle d'orientation peuvent déjà s'inscrire au Collège, les pré-inscriptions sont ouvertes jusqu'au 13 avril. Le DIP se basera sur ces pré-inscriptions pour décider d'ouvrir ou non la troisième classe de grec.

Enfin, les élèves de Candolle avaient déploré le manque de promotion du grec dans les cycles d'orientation. Anne Emery-Torracinta indique avoir mandaté la responsable des langues anciennes au sein du Collège pour piloter une réflexion sur le sujet.